AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES SOUS PLIS FERMÉS
DE QUATRE (04) VÉHICULES TOYOTA ET DE DEUX (02) GROUPES ÉLECTROGÈNES GESAN

CARE est une organisation humanitaire internationale à but non lucratif créée en 1945, intervenant dans plus de 100 pays dans le monde et qui a pour mission de sauver des vies, vaincre la pauvreté et parvenir à une justice sociale. Présente en Côte d'Ivoire depuis 2000, CARE Côte d'Ivoire s'est dotée pour la période 2022-2026 d'une stratégie programme avec quatre (04) priorités programmatiques : Justice Économique et Genre – Justice Climatique – Santé – Action Humanitaire. À cet effet, CARE Côte d'Ivoire, en partenariat avec le gouvernement, le secteur privé, les organisations de la société civile locale et les organisations non gouvernementales, a initié plusieurs programmes visant à renforcer la résilience des communautés face aux chocs et pressions externes et à améliorer leurs conditions de vie, en mettant les femmes et les filles au centre de ses actions.

Dans le cadre de la gestion de son parc automobile et de ses équipements, CARE Côte d'Ivoire met en vente aux enchères sous plis fermés, en l'état et au plus offrant, quatre (04) véhicules de marque TOYOTA et deux (02) groupes électrogènes de marque GESAN, jugés excédentaires au regard de ses besoins opérationnels. Les biens sont répartis en six (06) lots distincts :

- **Lot 1 :** Toyota Land Cruiser série 70, 4x4 gasoil, immatriculé 2690 JR 01, 221 389 km, stationné à Abidjan – prix de réserve : **6 700 000 FCFA** ;
- **Lot 2 :** Toyota Land Cruiser LX 4WD série 70, 4x4 gasoil, immatriculé MD 15, 267 973 km, stationné à Abidjan – prix de réserve : **6 700 000 FCFA** ;
- **Lot 3 :** Toyota Fortuner, SUV gasoil, immatriculé 5678 HY 01, 258 436 km, stationné à Yamoussoukro – prix de réserve : **2 000 000 FCFA** ;
- **Lot 4 :** Toyota Hilux, pick-up gasoil, immatriculé 6206 HH 01, 311 018 km, stationné à Yamoussoukro – prix de réserve : **2 000 000 FCFA** ;
- **Lot 5 :** groupe électrogène insonorisé GESAN DPAS 25 E (17 kVA), stationné à Bouaké – prix de réserve : **500 000 FCFA** ;
- **Lot 6 :** groupe électrogène insonorisé GESAN DPAS 25 E (17 kVA), stationné à Abidjan – prix de réserve : **500 000 FCFA**.

Les biens sont vendus en l'état, sans garantie de bon fonctionnement, de conformité, de kilométrage réel ou de vice caché, le soumissionnaire étant réputé les avoir examinés avant de soumettre son offre. Les véhicules sont remis avec leur carte grise et les documents administratifs disponibles. Toute offre inférieure au prix de réserve du lot concerné sera déclarée irrecevable. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Peut participer à la vente toute personne physique ou morale.

Une visite des biens est vivement recommandée avant toute soumission. Elle se fait sur rendez-vous préalable, du lundi au jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 16h :

1. Pour les lots **1 et 2**, au bureau de CARE International Abidjan à Angré 7e tranche, non loin du 30e Arrondissement **(contact : Jeannine BROU, 07 59 71 29 46)** ;

2. Pour les lots **3 et 4**, au bureau de CARE International à Yamoussoukro, quartier Morofé, non loin de la Boutique Noir **(contact : Yves DJA, 07 77 84 90 66)** ; pour le lot **5**, à Bouaké, près de l'école Bambi, quartier Kennedy ;

3. Pour le lot 6, au bureau de CARE International à Cocody 7e tranche, secteur du CIRAD (contact pour les lots 5 et 6 : **(Jeannine BROU, 07 59 71 29 46).**

   Pour les véhicules, les soumissionnaires pourront examiner l'extérieur, l'habitacle et le compartiment moteur et les faire démarrer en présence d'un représentant de CARE ; toute expertise mécanique indépendante est réalisée aux frais et sous la seule responsabilité du soumissionnaire, avec l'accord préalable de CARE.

Chaque offre doit être présentée sous pli fermé et cacheté, distinct pour chaque lot, et comprendre : une lettre de soumission indiquant le lot concerné et le montant proposé en francs CFA, en chiffres et en lettres ; une copie d'une pièce d'identité valide (personne physique) ou du registre de commerce et de l'attestation fiscale (personne morale) ; ainsi que les coordonnées complètes du soumissionnaire (nom ou raison sociale, adresse, téléphone, courriel). Toute offre reçue après la date et l'heure limites, incomplète ou non conforme aux modalités de présentation sera déclarée irrecevable et ne sera pas examinée.

Les offres doivent être transmises par courriel à l'adresse **civ.tendersubmission@civ.care.org** au plus tard le **4 décembre 2026 à 12h00**, avec en objet : ***« OFFRE POUR LA VENTE AUX ENCHÈRES – VÉHICULES / GROUPES ÉLECTROGÈNES – LOT N° … »***.

L'ouverture des plis se déroulera en séance non publique, devant une commission interne désignée par CARE Côte d'Ivoire, le **4 décembre 2026 à 12h30**. Chaque lot sera attribué à l'offre la plus élevée parmi celles égales ou supérieures au prix de réserve. Si aucune offre recevable n'atteint le prix de réserve pour un lot, celui-ci sera déclaré infructueux ; en cas d'égalité entre deux offres recevables pour un même lot, un second tour d'enchères écrites pourra être organisé entre les soumissionnaires concernés.

Les adjudicataires seront notifiés par écrit (courriel et/ou courrier) dans les 72 heures suivant l'ouverture des plis et devront s'acquitter de l'intégralité du montant dans un délai de **10** jours ouvrables, par virement bancaire ou chèque certifié, sur le compte communiqué par CARE Côte d'Ivoire. La remise du bien (avec ses clés et les documents disponibles) n'interviendra qu'après paiement intégral (et, pour les véhicules, après obtention du bon à enlever de la douane) et fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties ; l'enlèvement devra avoir lieu dans un délai de 72 heures, aux frais, risques et périls de l'acquéreur. Avant toute remise en circulation, CARE Côte d'Ivoire retirera les logos, autocollants et marquages de CARE ou de ses partenaires. CARE Côte d'Ivoire accompagnera l'acquéreur dans les démarches de vente préalable et de vente définitive et prendra en charge les formulaires correspondants.

Les frais de transport ou de remorquage, de mise à la consommation, de mutation, de réimmatriculation, d'assurance et de visite technique, ainsi que toute régularisation administrative, fiscale ou douanière éventuellement requise, sont à la charge de l'acquéreur, qui assume seul, dès la remise, la responsabilité liée à l'usage du bien. CARE Côte d'Ivoire se réserve le droit de ne donner

aucune suite à tout ou partie des offres reçues, d'écarter toute offre non conforme ou anormalement basse, ou d'annuler la procédure à tout moment, sans indemnité. Toute tentative de fraude, de collusion ou de corruption entraînera l'exclusion immédiate du ou des soumissionnaires concernés, sans préjudice de poursuites éventuelles.

Pour toute clarification, veuillez les adresser aux adresses suivantes :

yaya.coulibaly@care.org